

# LES EPESSES

## Le Magazine

N°110 - MARS 2022

SPORT

### Une journée olympique pour les jeunes Spicéens

PAGE 13

© Mairie des Epees

BUDGET

Le budget communal : le bilan 2021 et les projets pour 2022  
PAGE 4

COMMERCE

Deux nouveaux producteurs présents le vendredi matin sur le marché  
PAGE 11



LES EPESSES

Chères Spicéennes, Chers Spicéens,

Le printemps et ses beaux jours sont enfin arrivés ! Le fait de pouvoir en profiter sans notre masque fait réellement plaisir ! Si la crise du Covid-19 n'est pas encore derrière nous, la situation et les habitudes sont enfin redevenues presque normales même si nous devons rester vigilants face à ce virus.



Je ne peux ouvrir ce magazine sans avoir un mot pour les agriculteurs de notre territoire. Vous n'êtes en effet pas sans savoir qu'une crise sanitaire importante est en cours dans le milieu des élevages avicoles. L'Influenza Aviaire et les mesures de précautions décidées par les autorités impactent très durement nos éleveurs. Je tenais ici à leur apporter tout mon soutien. Chaque particulier doit prendre conscience que nous avons tous un rôle à jouer pour endiguer cette nouvelle épidémie, notamment en déclarant et en confinant les poules présentes dans nos jardins. Une fois encore, c'est la responsabilité collective qui permettra d'endiguer ce nouveau fléau.

Bien évidemment, je ne peux pas non plus occulter les exactions et la violence du pouvoir russe en Ukraine à la une de l'actualité. C'est une guerre à la fois lointaine et très proche de nous. Elle vient s'ajouter à une trop longue liste des conflits en cours dans le monde. Je tiens à exprimer ma solidarité aux personnes touchées et à saluer les très nombreux Spicéens qui ont fait des dons pour aider les populations durement impactées.

Cette morosité ambiante ne doit cependant pas nous empêcher d'avancer au niveau local avec une vision à long terme. Nous pouvons et devons le faire en prenant en compte le contexte mondial qui a des impacts concrets à notre échelle. C'est notamment le cas avec la hausse des coûts de l'énergie et des matériaux. Par voie de conséquence, la Municipalité étudie la réduction significative de l'allumage de l'éclairage public. Les économies induites participeront à la conservation de notre équilibre budgétaire pour financer nos projets comme celui de la Salle Polyvalente dont les grandes lignes se dessinent.

« la Municipalité étudie la réduction significative de l'allumage de l'éclairage public. »

Enfin, je souhaite bon vent à Sandra Volonté qui a démissionné du Conseil Municipal pour raisons personnelles. Bienvenue à Gérard Pineau qui la remplace !

Bonne lecture et agréable printemps à toutes et tous !

Jean-Louis Launay  
Maire des Epesses

## Actualités municipales page 4

page 4- Le budget communal : le bilan 2021 et les projets 2022

page 9- L'affichage passe sur bornes tactiles à la mairie

page 11 - Deux nouveaux producteurs présents le vendredi matin sur le marché

page 13- Une journée olympique pour les jeunes Spicéens

page 17- Aménagement autour de la MARPA, nouvelle demande de labellisation Villes et Villages fleuris

## Communauté de Communes page 19

## Vie des écoles page 25

## Vie des associations page 27

## Expression des listes page 34

## Agenda / État Civil page 35

Mairie des Epesses  
2 place Monseigneur  
Bonneau  
85590 Les Epesses

02 51 57 31 30  
mairie@les-epesses.com

www.les-epesses.com

### Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi : de 14h à 18h
- vendredi : de 9h à 12h et de 14h00 à 17h
- samedi : de 9h30 à 12h

Numéro d'astreinte  
(Si Mairie fermée, Urgences uniquement) 06 47 05 96 16

Date de bouclage  
22 mars 2022

Impression  
BDM IMPRIMEURS  
27 route de Saint Mars la Réorthe  
85590 LES EPESES

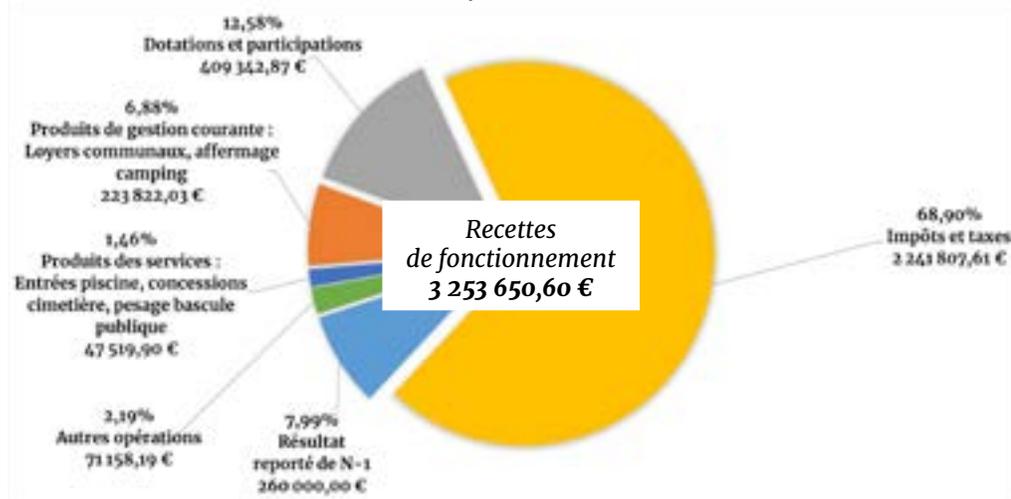


**BUDGET**

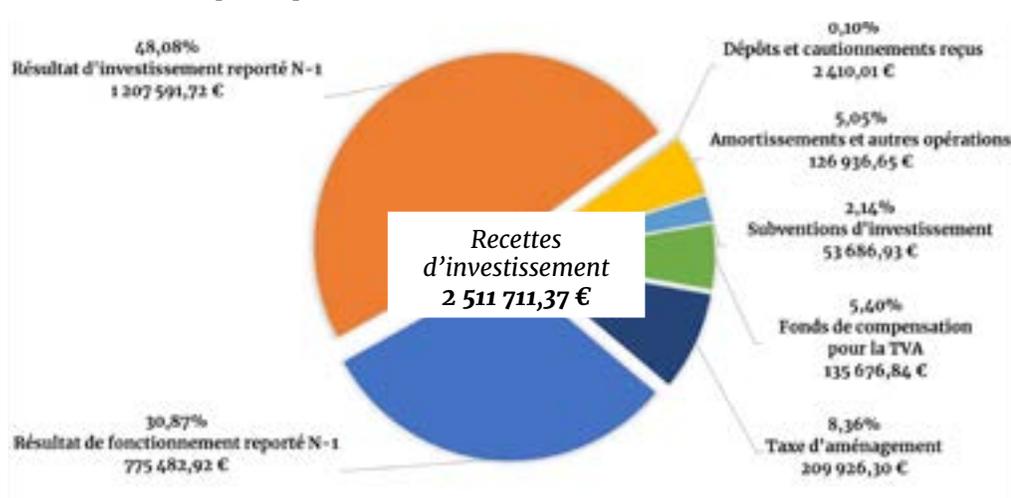
# Bilan budgétaire de l'année 2021

Comme le veut la loi, les comptes administratifs de la commune des Epesses ont été approuvés par le vote du Conseil Municipal le lundi 21 février dernier. Les chiffres présentés ci-dessous sont le résumé du budget communal principal pour 2021 après clôture de l'année fiscale.

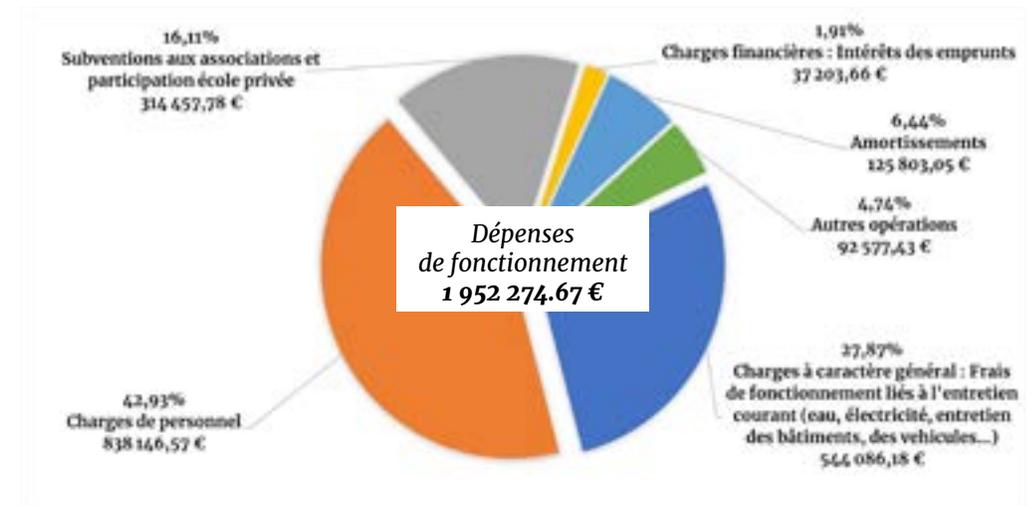
Recettes perçues en 2021



La présence de nombreuses entreprises et l'attractivité indéniable du Puy du Fou permettent à la commune des Epesses d'être moins dépendante des dotations de l'Etat qui sont régulièrement revues à la baisse. Ainsi, la gestion communale saine pratiquée depuis de nombreuses années, ajoutée aux atouts exceptionnels et enviés de la commune, permettent d'envisager l'avenir sereinement d'un point de vue financier en raison de la part importante de la fiscalité directe locale dans les recettes.



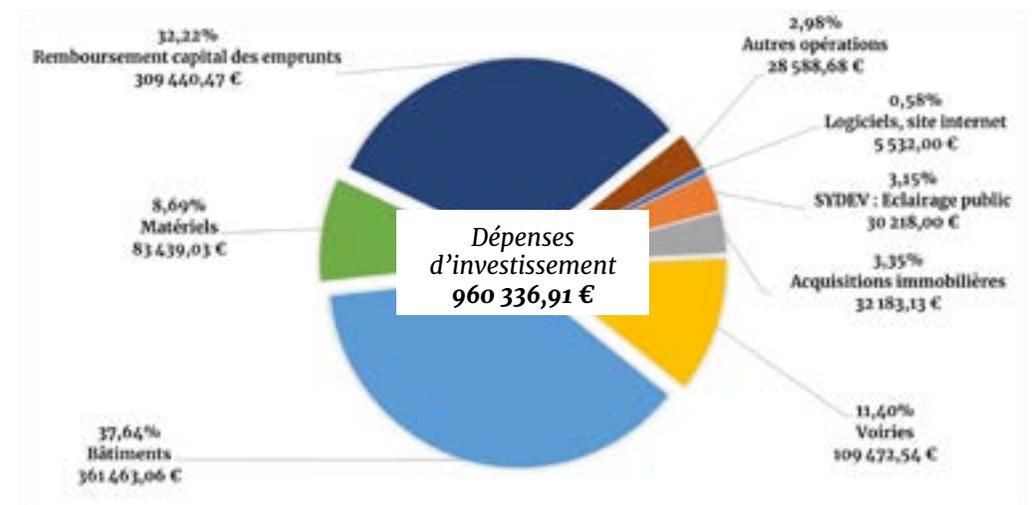
Dépenses réalisées en 2021



## Fonctionnement et investissement : quelles différences entre ces deux budgets ?

Le budget de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année : personnel, indemnités des élus, fournitures, intérêts d'emprunts, électricité, téléphone, etc.

Le budget d'investissement, quant à lui, comprend essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, achats de terrain ou biens immobiliers, etc.



## BUDGET

## Le budget 2022 dans la continuité de 2021

Lors de sa séance du lundi 21 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget pour l'année 2022, à l'unanimité des membres présents. Ce budget primitif a été établi au plus proche des recettes et des dépenses projetées, notamment grâce au travail des trois commissions municipales.

Cette année encore, les capacités d'autofinancement le permettant sans mettre en péril la bonne santé financière de la commune, aucun emprunt bancaire ne sera souscrit pour mener à bien les différents projets d'investissement. Par ailleurs, la part communale de la taxe foncière ne sera pas augmentée.

## Dépenses prévisionnelles pour l'année 2022

Les sommes inscrites sur ces pages sont prévisionnelles et non exhaustives.


**Commission  
Jeunesse / Aînés / Prévention  
14 400€**

- Conseil Municipal des Enfants
- Défi route
- Chantiers citoyens
- Soutien scolaire en ligne
- Groupe «La parole des aînés»

**Commission  
Culture / Loisirs / Animations  
Sports et Tourisme  
34 300€**

- Mon club éco-citoyen
- Label Station Verte
- Chasse aux trésors
- Balades éco-sportives
- Animations Vendée Terre de Sports
- Semaine olympique et paralympique
- Boutique éphémère
- Fête de la musique et marché de producteurs
- Marché de Noël
- Vie associative
- Carnet de voyage
- Concert à l'église
- Matériels piscine


**Commission Urbanisme et Projets Structurants**

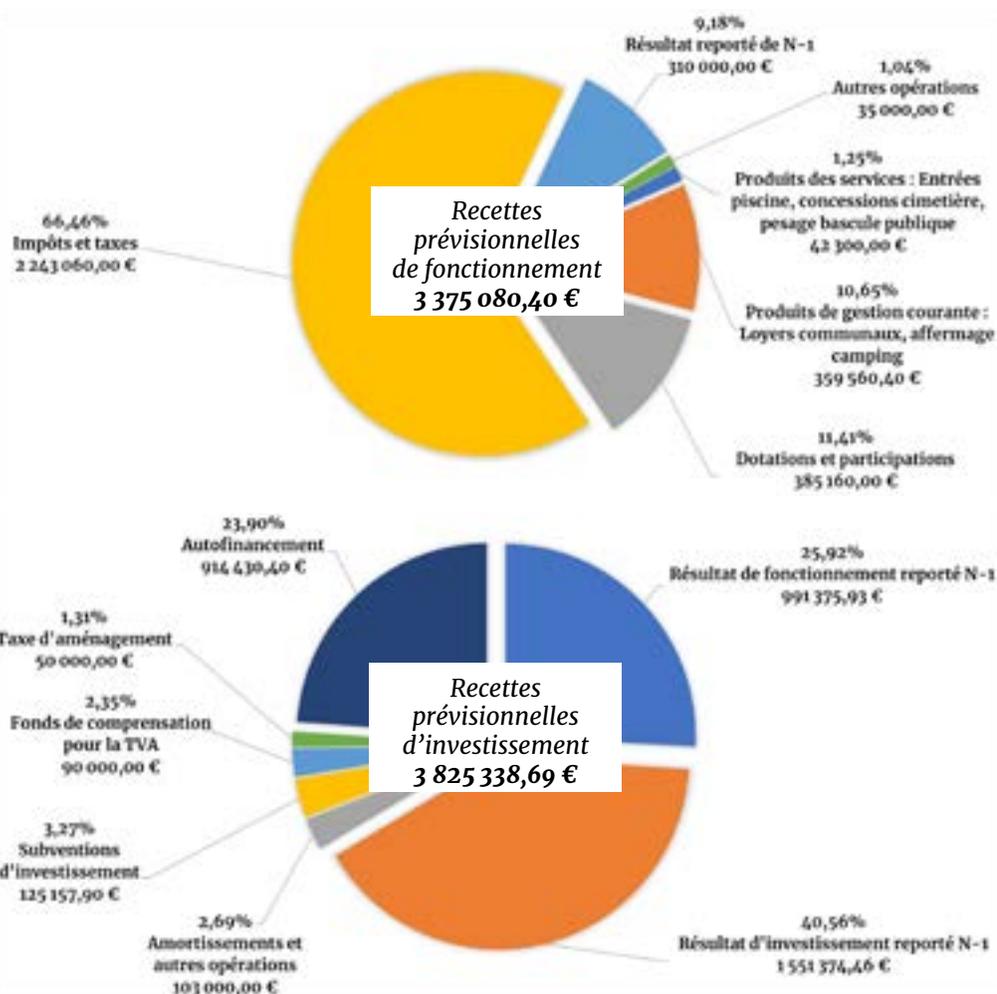
- Réfection réseau et voirie : rues du Stade, de la Providence, de la Colonne (650 000 €)
- Cimetière : étude de faisabilité, début d'aménagement du cimetière (40 000 €)
- Aménagement du parc des Myosotis (près de la MARPA) (70 000 €)
- Eglise et chapelle : Maîtrise d'œuvre (22 440 €)
- Piscine municipale : travaux d'aménagements de mise aux normes (240 000 €)
- Résidence autonomie : rénovation toiture terrasse (30 000 €)
- Résidence autonomie : remplacement éclairage restaurant et plafond (25 000 €)
- Réhabilitation des services techniques municipaux : études et avant-projet (30 000 €)
- Restaurant scolaire : rénovation toiture terrasse (20 000 €)
- Complexe sportif : réfection du sol des terrains de tennis (30 000 €)
- Installation de toilettes automatiques (60 000 €)
- Renouvellement d'illuminations de Noël (10 000 €)
- Nouvelles tables de pique-nique (2 400 €)
- Mobilier pour le parc des Myosotis (5 500 €)
- Signalétique Pôle Santé (18 000 €)



### Dépenses générales prévisionnelles pour l'année 2022

Charges à caractère général : Frais de fonctionnement liés à l'entretien courant (eau, électricité, entretien des bâtiments, entretien des véhicules...)	27,76%	937 000,00 €
Charges de personnel	26,22%	885 000,00 €
Subventions aux associations et participation école privée	9,42%	318 000,00 €
Charges financières : Intérêts des emprunts	0,93%	31 550,00 €
Amortissements	2,76%	93 000,00 €
Autres opérations	5,81%	196 100,00 €
Autofinancement	27,09%	914 430,40 €
<b>Total</b>		<b>3 375 080,40 €</b>

### Recettes prévisionnelles pour l'année 2022



### CONSEIL MUNICIPAL

## Gérard Pineau remplace Sandra Volonté qui démissionne du Conseil Municipal

Sandra Volonté, conseillère municipale membre de la commission Culture - Loisirs - Animations - Sport et Loisirs et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a présenté sa démission fin janvier, pour raisons personnelles et professionnelles.



Elle a été remplacée par Gérard Pineau, élu en tant que suppléant sur la liste Spicéens Ensemble Avançons en mars 2020. A l'occasion de son entrée dans le Conseil Municipal, Gérard Pineau a intégré la commission Urbanisme et Projets Structurants. Déjà présent au sein du CCAS en tant que représentant associatif, il y conserve son siège en tant qu'élu. Un nouveau membre du Centre Communal d'Action Sociale sera donc intégré depuis le monde associatif.

### COMMUNICATION

## L'affichage passe sur bornes tactiles à la mairie

Les actions de modernisation de l'administration se poursuivent aux Epesses ! Début 2022, quelques mois après l'installation d'une annexe de l'Office de Tourisme aux Epesses, une borne tactile d'informations a été installée sur le parvis de la Mairie. Bien que cette borne ait été financée par la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, la Municipalité a saisi l'occasion pour numériser son affichage légal. La commune des Epesses cohabite désormais avec l'Office de Tourisme sur cette borne tactile pour vous proposer la majeure partie de son affichage légal : permis de construire, arrêtés, mariages, informations du Conseil Municipal, etc. Une borne plus petite, proposant les mêmes informations a également été installée en intérieur face à l'accueil.

**Finis l'affichage papier sur des panneaux souvent trop petits !**

Les avantages de l'affichage numérique sont nombreux : nombre illimité de documents, consultation des documents légaux parfois très longs dans leur intégralité, mise à jour facilitée, programmation d'affichage, etc. En résumé, ce nouveau dispositif permet une information bien plus complète et réactive que l'affichage papier. N'hésitez pas à venir consulter ces bornes !



## INFLENZA AVIAIRE

## Grippe aviaire : les particuliers concernés tout comme les éleveurs professionnels !

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux. Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.



Les détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cour) et autres oiseaux captifs élevés en extérieur doivent les recenser auprès de leur mairie en retournant le formulaire CERFA n°15472 complété, daté et signé (disponible sur [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)) ou en renseignant le formulaire dématérialisé sur le site internet du Ministère de l'Agriculture.

Vous devez signaler à votre vétérinaire ou à la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP/DDETSPP) toute mortalité ou comportement anormal de vos oiseaux.

**Pour limiter les risques de contamination, des mesures de biosécurité sont à mettre en place :**

- Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de la basse cour (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.



## COMMERCE

## La marché du vendredi matin : arrivée de deux nouveaux producteurs et nouvelle communication

«Pensez à votre marché et à vos commerces locaux pour consommer qualité et proximité !» C'est dans cette démarche que les élus et les agents recherchent en permanence de nouveaux producteurs.



© La Chevrerie

A partir du 1<sup>er</sup> avril, deux nouveaux commerçants seront présents sur le marché.

Ludovic Gelot et Anaïs Rouvière, éleveurs et producteurs depuis bientôt 6 ans, ont installé leur exploitation caprine à Treize-Vents. Ils sont adeptes de la vente directe en circuit court, et seront sur le marché le vendredi matin pour vous proposer leurs produits.

Jimmy Allain, arboriculteur et maraîcher vous proposera des fruits et légumes sur un stand de 6 mètres. Créé à partir d'une simple prairie en avril 2020, le Verger des Evergreens situé à Saint-Fulgent est composé d'un verger d'actinidias (kiwi vert) sur une surface de 3 hectares et de deux parcelles maraîchères d'un hectare et demi. Le maraîchage se fait principalement en plein champ et sous tunnel. En plus, il propose des fruits qu'il commercialise. Son critère principal étant la recherche du goût.



© LeVergerdesEvergreens

Afin de soutenir les nouveaux producteurs et ceux déjà présents, la municipalité a mis en place de nouvelles banderoles avec un visuel plus dynamique.



## ENTREPRISE

## La guinguette «la Gapette» ouvre prochainement

Au printemps, les Epesses nous promettent de s'orner de «la Gapette» et de marquer une pause au rythme d'une guinguette. C'est dans un environnement à la fois champêtre et unique, habillé d'un décor qui nous fera naviguer, qu'Enzo et Daniel ont décidé de s'amarrer et de proposer leur univers en offrant à de nombreux artistes de les accompagner et de voguer à leurs côtés.

«La Gapette» c'est l'opportunité d'une pause, de rencontres tout simplement autour d'un verre et bien d'autres produits locaux. «La Gapette» c'est aussi un lieu où on prend le temps de se

laisser entraîner au gré des spectacles, bals, concerts, scènes libres et animations pour enfants qui seront proposés tout au long de l'année. La richesse de la programmation nous promet des découvertes artistiques et nous proposera une vraie dynamique culturelle. Nul doute qu' Enzo et Daniel sauront mener leur barque. Leur projet de développer sur le même site une salle de spectacle nous invite déjà à danser, à chanter, à nous retrouver.

«La Gapette»,  
route de Saint Mars,  
la Loge, à suivre sur  
les réseaux sociaux.



## ENTREPRISE

## HSC Formation s'installe aux Epesses

Spécialisé dans la sécurité et la prévention, HSC Formation est un organisme de formation dédié aux entreprises pour les questions d'Hygiène, de Santé et de Conseil (HSC). M. MEYER, son gérant, propose à ses clients les formations suivantes : CACES ou formations préalables à l'autorisation de conduite (chariots, nacelles, ponts roulants, levage, etc.), incendie, habilitation électrique, premiers secours (SST) et AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux).

Il propose également des prestations de contrôles techniques des engins (VGP) et accompagne les entreprises pour la mise aux normes de leurs équipements, la mise en place des parcours de formation de leurs équipes,

la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels obligatoire en entreprise.

Les formations se déroulent en entreprise (en général par groupe de 6 personnes) ou sur le site de HSC Formation. M. MEYER assure une grande partie des formations et fait appel à des prestataires extérieurs pour certaines spécialisations. Il est accompagné par son épouse pour la gestion de son entreprise. Situé route de St Mars, son bâtiment de près de 1 000 m<sup>2</sup>, disposera de tout l'espace nécessaire pour accueillir les futures formations.

Pour tout renseignement :  
patrickmeyer@hscformation.fr  
07 69 37 00 13



## SPORT

## La semaine olympique et paralympique aux Epesses !

La commune des Epesses est labellisée Terre de Jeux 2024 depuis octobre 2021. Concrètement, devenir «Terre de Jeux 2024» sur la commune, c'est célébrer les Jeux mais également promouvoir les bienfaits du sport.

La Communauté de Communes du Pays des Herbiers a fait le choix de se labelliser et de prendre en charge la participation financière globale auprès du Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée. Dans le cadre du conventionnement au projet départemental Vendée Terre de Sports, la commune a choisi différentes actions

telle que la participation des écoles à la semaine olympique et paralympique.



© Mairie des Epesses

C'est dans ce cadre que six classes des écoles Saint Exupéry et Saint Joseph ont bénéficié d'une journée de promotion de la pratique sportive. Des sportifs de haut niveau sont venus témoigner et ont prouvé combien le sport est important. Ils ont également participé à des ateliers sportifs en lien avec l'environnement. Dans le hall de la salle de sport, une exposition invitait à découvrir l'histoire des Jeux Olympiques.



© Mairie des Epesses

## Message d'un enfant suite à cette journée

Jeudi 27 janvier, nous avons assisté à l'après-midi des jeux Olympiques et paralympiques. On a fait du tir à l'arc. Dans mon équipe on a fait 301 points. Après on a rencontré Louise Maraval. Elle pratique l'athlétisme depuis 10 ans. Dans sa discipline il y a 7 sports. Et puis on a fait deux jeux sur l'environnement. Au 1er, on devait lancer une balle de tennis. Au 2<sup>ème</sup>, on avait les yeux bandés et on se faisait guider pour aller dans la bonne case. Enfin, on a lu une exposition des 1<sup>ers</sup> Jeux olympiques à maintenant et on a rempli un questionnaire. J'ai bien aimé tout ça car j'aime les Jeux Olympiques et les sports. Merci à la commune des Epesses d'avoir organisé ça.

## VIE CITOYENNE

## Elections 2022 : quelques rappels

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - LES DIMANCHE 10 ET 24 AVRIL.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - DIMANCHES 12 ET 19 JUIN.

Les bureaux de vote seront situés au centre périscolaire.  
Pensez à vous munir de votre pièce d'identité.

Les dates des élections approchent. Vous ne serez pas présents aux Epesses mais souhaitez voter, pensez à la procuration ! Dorénavant, la personne à qui vous confiez la procuration (le mandataire) n'a plus besoin d'être électeur aux Epesses. Toutefois, elle devra bien venir voter aux Epesses.

Vous pouvez déposer votre demande sur le site [www.maprocuration.fr](http://www.maprocuration.fr). Pour cela, il vous faut les données complètes d'état civil du mandataire et sa commune de vote. En revanche, même si la demande se fait en ligne, il vous faut toujours vous déplacer à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

Sinon, vous pouvez toujours vous déplacer à la gendarmerie pour compléter sur place le formulaire. N'oubliez pas les données complètes du mandataire qui vous seront réclamées. Enfin, vous pouvez faire une procuration seulement pour une journée d'élection ou pour toutes les élections de l'année en cours.



## Comment déclarer un objet perdu/trouvé?

Pour toute déclaration d'objet perdu ou trouvé aux Epesses, s'adresser à l'accueil de la mairie.

Mairie des Epesses 2 rue Mgr Bonneau 85590 LES EPESSES

Tél : 02 51 57 31 30

## URBANISME

## Un nouveau portail pour les demandes d'urbanisme



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Pays des Herbiers offre la possibilité, aux particuliers et aux professionnels, de transmettre les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, de démolir, certificats d'urbanisme ou encore déclarations d'intention d'aliéner.

Pour cela, il suffit de déposer votre dossier sur la plateforme : <http://cartads.cc-paysdesherbiers.fr/guichet-unique> que vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune ou sur l'espace urbanisme du site du Pays des Herbiers.

Bien entendu, le dépôt du dossier papier est toujours possible.

Pour plus d'informations, le service urbanisme du Pays des Herbiers est à votre disposition au 02.51.91.29.80 ou par mail à [urbanisme@paysdesherbiers.fr](mailto:urbanisme@paysdesherbiers.fr)

## SERVICE

## Un service de soutien scolaire en ligne bilan positif aux Epesses

Depuis l'ouverture de ce service il y a six mois, 50 familles se sont inscrites. Prof Express a comparé ce chiffre avec deux communes similaires qui sont partenaires depuis trois ans. Ces deux communes ont entre 90 et 100 inscrits. Le bilan est donc plutôt cohérent et positif pour la commune des Epesses.

Ce mois-ci, Prof Express propose de

mettre en lumière le module Documentaliste, compris dans le service Prof Express. Pour accompagner les élèves dans leurs recherches, les documentalistes les renseignent de 17h à 20h, du lundi au dimanche. Si besoin, contacter la mairie des Epesses



## VIE CITOYENNE

## Le Conseil Municipal des Enfants formé aux gestes qui sauvent

La commune des Epesses a proposé aux jeunes élus une formation sur les gestes qui sauvent. Pendant 2 heures, Luc AGENEAU, formateur de la société ALPREV Formation leur a enseigné comment réagir face à une victime avec perte de connaissance, une autre victime d'une hémorragie ou d'un arrêt cardiaque. Les jeunes élus ont montré leurs bonnes connaissances des numéros d'urgence et ont fait preuve de beaucoup de concentration lors de l'apprentissage des massages cardiaques ou de l'utilisation du défibrillateur. L'application « Sauv Life » leur a été présentée : chaque possesseur d'un smartphone peut la télécharger gratuitement. Cette application permet d'envoyer ou de recevoir une alerte quand une personne est en arrêt cardiaque à proximité et de réagir très rapidement.



© Mairie des Epesses

A l'issue de cette formation, les élus ont reçu une Attestation de Sensibilisation aux gestes qui sauvent : premier diplôme qui leur donnera envie d'en obtenir d'autres...

## VIE CITOYENNE

## Le groupe « La parole des aînés » lancé !

Pouvoir consulter les aînés de la commune était une promesse électorale c'est désormais chose faite avec la création du groupe « La parole des aînés » constitué de maximum 12 personnes ( 11 à ce jour) toutes à la retraite et résidant aux Epesses.



Leur rôle : porter un regard différent sur certains dossiers que les élus vont leur proposer d'étudier, attirer l'attention de l'équipe municipale sur des problématiques qui auraient pu lui échapper. À noter : ce groupe ne constitue pas un « Conseil Municipal bis ». Ses réflexions et propositions seront soumises au Conseil Municipal qui, lui seul, a pouvoir de décision.

De plus, chacun sait que l'équipe municipale est constituée de gens jeunes encore en activité. Même s'ils peuvent facilement vous recevoir sur rendez-vous, il vous est difficile de les croiser dans la rue. Aussi, ce groupe d'aînés pourrait peut-être devenir un lien entre les citoyens et les élus ? Bref... tout est à créer avec cette nouvelle équipe très motivée !

Le groupe est constitué de 7 hommes (Alexis SACHOT, Gilles CHASSERIEAU, Bernard BAUDIN, Joël MASSÉ, Gilbert DENIEAU, Jean-Louis NERAUD, Jean-Marie PAILLAT) et de 4 femmes (Marie Annick HIOU, Marie-France BRILLANCEAU, Odile BIDAUD du le lotissement des 3 chênes et Ghislaine GRILLET)

## CADRE DE VIE

## Aménagement autour de la MARPA et nouvelle demande de labellisation Villes et Villages Fleuris

En juin 2022, le jury régional Villes et Villages Fleuris sera de passage sur notre commune. Dans l'objectif de conforter nos 2 fleurs, agents et élus ont travaillé sur les points à améliorer soulevés en 2018, notamment le cheminement menant à l'école privée, cerné par de vieux grillages. Un « effet prison » selon le jury!

Des travaux ont été engagés pendant les vacances de février pour simplifier les cheminements et pour valoriser esthétiquement cet espace avec des plantations de petits fruitiers (vigne,

framboisiers, groseillers). Des clôtures en bois de pays ont remplacé les vieux grillages.

Différents petits travaux vont rapidement voir le jour sur ce secteur du bourg. Il faudra cependant porter une réflexion plus large (circulation, stationnement et place de la voiture, accessibilité) sur l'ensemble du site, regroupant les écoles, le centre de loisirs, le restaurant scolaire, le foyer des jeunes et la MARPA, car cette proximité est une chance pour la vitalité intergénérationnelle de notre bourg.



© Mairie des Epesses



© Mairie des Epesses



© Mairie des Epesses

## Stop aux crottes de chien !

Chiens errants, déjections canines dans les rues ou sur les trottoirs. Savez-vous que si vous laissez les déjections canines sur la chaussée vous êtes passible d'une amende ? Préservons notre cadre de vie !

## PISCINE MUNICIPALE

## Plongez dans le grand bain dès le samedi 30 avril !

La belle saison arrive enfin ! Profitez d'agréables moments de détente à la piscine municipale de la Bretèche dès le samedi 30 avril.

Horaires, tarifs, animations : retrouvez toutes les informations en Mairie, sur [www.les-epesses.com](http://www.les-epesses.com) et sur la page Facebook «Commune des Epesses».



© Mairie des Epesses

## JEUNESSE

## Toujours du succès pour les chantiers citoyens

La municipalité des Epesses propose aux jeunes à partir de 15 ans des chantiers citoyens. Les travaux représentent surtout un bon outil pour mieux appréhender la notion de citoyenneté : en connaissant le fonctionnement de leur collectivité, en mettant un premier pied dans le monde du travail, en les responsabilisant et en créant du lien avec de nouvelles personnes dans le cadre de leurs chantiers.



© Mairie des Epesses

nouveau récupérateur de bouchons.

Ce sont les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants qui ont pensé à ce projet.

Après la découverte de la soudure, Clémence et Simon ont peint le récupérateur à bouchons.

C'est avec plaisir que les jeunes retraités partagent leur savoir aux jeunes.

Depuis 3 mois, Jean-Marie BILLAUD et Eric BONHOMME aidés de Zoé, Clémence, Simon et Emmy créent un

## SECURITE ROUTIERE

## Une semaine d'animations autour de la sécurité routière

Du 25 avril au 21 mai, le Pays des Herbiers réitère son opération « Défi Route » et propose, pendant un mois, une multitude d'animations gratuites sur le thème de la prévention routière et de la mobilité. Au programme : initiation premiers secours, séance code de la route, atelier entretien-réparation de vélo... Dans ce cadre, les seniors de la communauté de communes seront invités à réviser et à tester leurs connaissances sur le Code de la route le jeudi 5 mai aux Epesses.

Les associations spicéennes se verront proposer une sensibilisation aux gestes qui sauvent et aux dangers de la route grâce à un atelier organisé à la salle de sport le vendredi 6 mai.



©CCPH

Le mercredi 11 mai, les jeunes du club ados de l'association Familles Rurales des Epesses réaliseront une distribution d'éthylotests dans le hall d'Intermarché de 16h à 18h.

La commune des Epesses, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, va proposer un circuit ludique aux enfants de GS/CP. L'enfant reçoit un parcours à respecter. Il démarre du jardin pour aller à l'école, puis doit aller à la mairie. Ce circuit a pour but de lui faire prendre conscience des règles de la sécurité routière si importantes dans la vie quotidienne. Cette journée se déroulera le vendredi 13 mai à la salle de sports.



©CCPH

Rendez-vous le samedi 21 mai aux Herbiers pour découvrir le village-forum installé au parc des expositions

## URBANISME

## Zoom sur les autorisations d'urbanisme

Vous avez un projet de nouvelle construction, de modification d'une construction existante ou de réalisation d'un aménagement ? Il se peut que ces travaux nécessitent avant leur réalisation une autorisation d'urbanisme pour vérifier qu'ils respectent les règles en vigueur sur votre commune.

En effet, toute modification de l'aspect extérieur d'une construction nécessite une autorisation d'urbanisme, c'est le cas par exemple pour :

- le remplacement, la modification, la création d'une ouverture (exemple : transformation d'un garage en pièce habitable, installation de volets roulants en extérieur en remplacement de volets battants, l'installation de fenêtre de toit...);
- la modification d'aspect de la construction (exemple : ravalement de façade, remplacement de la toiture...);
- l'ajout d'élément sur les façades (exemple : installation d'une marquise, d'une pompe à chaleur, d'une climatisation...).

Par ailleurs, toute nouvelle construction, installation ou agrandissement d'une construction existante est soumise à autorisation d'urbanisme y compris si elles sont sans fondation et si elles sont non closes, c'est le cas par exemple pour la construction, l'installation ou l'extension :

- d'un garage,
- d'un carport
- d'un préau,
- d'un abri de jardin,
- d'une serre potagère,
- d'une piscine (même hors sol et dont l'installation dépasse 3 mois),
- d'une clôture.

Enfin, l'aménagement d'un terrain pour y implanter une nouvelle construction est aussi soumis à autorisation d'urbanisme. Pour tout nouveau projet et avant démarrage des travaux, vous pouvez contacter le service autorisation du droit des sols (ADS) du Pays des Herbiers qui vous indiquera si votre projet est réalisable à l'endroit souhaité, s'il nécessite une autorisation d'urbanisme, s'il est soumis à des contraintes (ex : avis de l'Architecte des Bâtiments de France...) et les règles d'urbanisme qui s'appliqueront.

Pour plus d'informations,  
le service urbanisme du Pays des Herbiers  
est à votre disposition au 02.51.91.29.80

## URBANISME

Un projet de construction ou de rénovation?  
Le Pays des Herbiers est à vos côtés !

Accéder à la propriété, rénover entièrement un bâti ancien, améliorer voire adapter son logement à la perte de mobilité : les travaux que vous serez amené à conduire dans votre habitat seront peut-être multiples et toujours le fruit d'un projet de vie qui avance.

Afin de vous accompagner dans votre projet, le guichet de l'Habitat est l'interlocuteur unique et privilégié pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches, tels que :

- des travaux d'économies d'énergie (isolation combles, changement de système de chauffage...),
- des travaux de maintien à domicile (adaptation salle de bain, WC, monte escalier, volets roulants...),

- des travaux d'embellissement de bâti ancien (enduit à la chaux, couverture, menuiseries...)
- de la construction neuve (Label Habitat Grand Axe, conseils techniques...)

Le guichet accompagne également les professionnels (commerçants ou artisans) dans leurs projets de rénovation de vitrines, d'économie d'énergie, etc.

Les aides sont à la fois techniques (aide à la décision des matériaux, équipements...), administratives (conseil et accompagnement pour les dossiers de demande de subvention...) mais également financières (attribution d'aides financières sous conditions).

Avant la signature d'un devis, pensez-y !

Contactez le guichet Habitat au 02 51 66 82 27 ou posez votre question par mail à [habitat@paysdesherbiers.fr](mailto:habitat@paysdesherbiers.fr)

## SOCIAL

## Séniers : la santé par l'activité

Retrouvez confiance, équilibre et envie de bouger grâce à la pratique de la gym, de jeux d'adresse et de relaxation.

Les mercredis de 9h30 à 10h30  
Salle polyvalente – Les Epesses  
Tarif : 4,6€/trimestre  
Inscription : 02 51 91 29 78



CIAS

## Médecins : les habitants du Pays des Herbiers n'attendent que vous!

Nombreux cabinets médicaux sur le territoire, exercice coordonné ou encore logements pour les internes... Les élus du Pays des Herbiers rivalisent d'actions concrètes pour attirer de nouveaux médecins.

« Le Pays des Herbiers est une terre d'accueil, riche tant au niveau de la vie économique que culturelle », explique Véronique Besse. « Il nous semblait donc important de le retranscrire en images car une bonne vidéo vaut mieux qu'un long discours ! »

### La santé, une priorité au Pays des Herbiers

Pour répondre aux problématiques liées à la santé et notamment pour faire face à la pénurie de médecins et de spécialistes, le Pays des Herbiers a lancé un Contrat Local de Santé (CLS), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Ce CLS est intégré dans le PLUS – Plan Local Unique Santé Social signé en juin 2021, par :

- La Communauté de communes et ses 8 communes membres,
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, pour la partie CLS – Contrat Local de Santé,
- et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vendée pour la partie CTG – Convention Territoriale Globale.

Ce plan unique d'actions « santé et social » a été conclu pour une durée de 3

ans soit jusqu'en décembre 2023.

« Comme beaucoup de communes, nous souffrons d'un manque de médecins », indique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers. « Nous avons actuellement 16 médecins pour 30 000 habitants soit 1 médecin pour 1 900 patients ».

Depuis plusieurs mois, les élus municipaux et intercommunaux se mobilisent, avec le soutien de leurs partenaires (ARS, Département...), pour mettre en place des conditions favorables à l'accueil de nouveaux professionnels de santé afin de stabiliser voire élargir l'offre de soins. « Une maison de santé pluriprofessionnelle a été créée aux Herbiers comprenant 21 professionnels (médecins, sages-femmes, kinésithérapeutes, infirmiers...) et un regroupement de médecins a été effectué à Beaurepaire », précise Bénédicte Gardin, Vice-Présidente du CIAS du Pays des Herbiers.

Le pôle santé Avicenne a été récemment acquis par la Ville des Herbiers. Il accueille des médecins, des sages-femmes et un podologue. Un projet de réaménagement est en cours. La maison de santé de Mouchamps accueille, quant à elle, un médecin généraliste et un cabinet infirmier. Aux Epesses, le pôle santé est composé de 3 médecins généralistes, des infirmières libérales, 2 dentistes, des ostéopathes, des kinés...

« Les maires des 8 communes se mobilisent pour enrayer la pénurie de médecins », ajoute Véronique Besse. ...

... D'ailleurs, la Maire des Herbiers précise que « les médecins recherchent régulièrement des remplaçants, notamment lors de leurs absences pour congés. Un studio en location est désormais proposé à ces médecins remplaçants, installés sur le Pays des Herbiers ».



CIAS

## Guichet point d'appui sénior



Depuis janvier, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) propose un nouveau service aux seniors du Pays des Herbiers. En complément de l'action du Département, le CIAS a créé un « guichet unique » appelé point d'appui seniors.

### Pour qui ?

Pour les personnes de 60 ans et plus, habitant l'une des 8 communes du Pays des Herbiers

### Quelles informations ?

Les questions concernant la vie quotidienne : services de soutien à domicile, prestations sociales, établissements d'hébergements, aides à l'aménagement de l'habitat, solutions de répit pour les aidants,

mesures de protection juridique, actions de prévention sport-santé, loisirs, transports...

Le travailleur social du « point d'appui seniors » les orientera vers le bon interlocuteur (associations, entreprises, collectivités...).

### Quand et Où ?

Sans rendez-vous, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Hôtel des communes, 6 rue du Tourniquet, Les Herbiers.

### Contact :

CIAS du Pays des Herbiers  
02 51 91 29 78 ou  
cias@paysdesherbiers.fr

## A VOS AGENDAS

## Café parents ados : les écrans



Pour cette première étape de notre parcours sur le thème des « écrans », seront abordées les questions qui « fâchent » ! En effet, les querelles et tensions parents/ados sur le sujet ne

sont pas rares... Partagez ici vos astuces pour apaiser les conflits et découvrez-en d'autres pour préserver la sérénité au sein de votre famille.

**Pour les parents d'adolescents de 11 à 21 ans. Le mercredi 11 mai de 18h30 à 20h30 à la bibliothèque des Epesses -**

**GRATUIT - Inscription obligatoire sur [www.paysdesherbiers.fr](http://www.paysdesherbiers.fr) ou au 02 51 66 82 27**

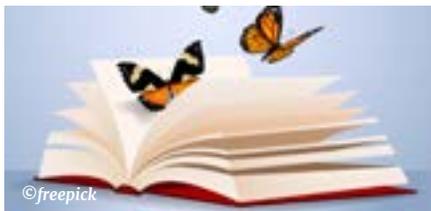
## Conférence « Tout comprendre sur les réseaux sociaux »

Facebook, vous connaissez ? Vous savez que votre adolescent n'y est (presque) plus ! Mais alors, quel réseau social utilise-t-il ? Qu'est-ce que TikTok ? Comment fonctionne Snapchat ? Comment utiliser Whatsapp pour (enfin) parler avec lui ? Comment paramétrer l'accès à ces réseaux sociaux ? Parce que nous ne sommes pas tous à l'aise avec ces outils, le Pays des Herbiers vous propose une formation rapide sur les aspects et enjeux du numérique.

Cette conférence participative est faite pour tous les parents qui souhaitent en savoir plus, de façon très concrète, sur le fonctionnement des différents réseaux sociaux.

**Mardi 26 avril à 20h30  
Tour des Arts, Les Herbiers  
Gratuit - Inscription conseillée  
sur [www.paysdesherbiers.fr](http://www.paysdesherbiers.fr) ou au  
02.51.66.82.27**

## Livres en fête



Du 6 mai au 25 juin 2022, les bibliothécaires du Pays des Herbiers vous concoctent un programme d'animations pour toute la famille : spectacle, ateliers, veillée...

Tous les événements sur [www.paysdesherbiers.fr](http://www.paysdesherbiers.fr)

## ÉCOLE PUBLIQUE

## L'école Saint-Exupéry

## Poursuite de l'aménagement du jardin :

Deux arbres fruitiers ont été plantés dans la jardin de l'école : un pommier et un prunier. Les récoltes futures permettront à nos petits jardiniers de cuisiner d'excellentes compotes, tartes,...



## Visite de la chèvrerie

Les élèves de CM sont allés à la chèvrerie de Treize-Vents. Ils ont découvert la salle de traite et l'ensemble de la ferme. Cette visite s'est terminée par une dégustation de fromages.



## L'après-midi olympique très apprécié des élèves

Les élèves de CE/CM ont participé aux ateliers sur le thème des jeux olympiques organisés par la municipalité. Ils ont rencontré une sportive de haut niveau, découvert l'histoire des jeux à travers une exposition, se sont initiés au tir à l'arc et ont relevé des défis alliant sport et développement durable.



## La prévention routière



## Informations et Inscriptions École Saint Exupéry

Contactez l'école  
au 02.51.57.38.15 ou par mail à [ce.0850300p@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850300p@ac-nantes.fr).

Informations concernant l'école sur le site internet :  
[ecolesaintexupery-lesepesses.e-primo.fr](http://ecolesaintexupery-lesepesses.e-primo.fr)

## ÉCOLE PRIVÉE

## L'école Saint Joseph

C'est parti pour la 4<sup>ème</sup> période de l'année scolaire, qui, nous l'espérons, verra les contraintes sanitaires s'améliorer, afin de favoriser les échanges et activités scolaires.

Le projet «et si nous prenions soin de notre planète?» se poursuit par des gestes quotidiens, comme le tri, le recyclage, pour chaque classe. Les 3 classes de cycle 3 vont pouvoir réaliser leur voyage, du 23 au 25 mars: direction le zoo de Beauval et le château de Chambord!...

Pendant les vacances d'hiver, les parents bénévoles des bureaux de l'APEL et de l'OGEC ont réalisé une matinée de rangement et installation de jeux sur la cour maternelle: le petit chien à bascule, bien abimé, a cédé sa place à un bel hibou à 2 places, pour le bonheur des plus petits.

Réservez d'ores et déjà la date du samedi 21 mai, pour notre randonnée gourmande ainsi que le dimanche 19 juin pour la kermesse !



Des dates à retenir :

- Marche gourmande : le samedi 21 mai
- Kermesse : le dimanche 19 juin

## Informations et Inscriptions École Saint Joseph

Contactez l'école

au 02.51.57.44.26 ou par mail à [contact@ecole-stjoseph-epesses.fr](mailto:contact@ecole-stjoseph-epesses.fr)

Informations concernant l'école sur le site internet :  
[www.ecole-stjoseph-epesses.fr](http://www.ecole-stjoseph-epesses.fr)

## Les associations ont la parole

Cet espace est dédié à la communication des associations. Pour être publié dans la prochaine édition du magazine à paraître fin juin, faites-nous parvenir votre article et ses photos avant le 15 mai, via le formulaire sur le site internet de la commune.

## Pélicans Darts

Quel plaisir de retrouver la compétition !

Au niveau des équipes de 4, les résultats sont les suivants pour nos 3 équipes (17 joueurs) : Au niveau National 3, l'équipe 1 est actuellement 2<sup>ème</sup> ex-aequo mais peut encore aller chercher le titre ! Au niveau Régional 1, l'équipe 2 termine le championnat au pied du podium. Malgré quelques belles performances, elle paye son manque de régularité. Enfin, l'équipe 3 termine à la 2<sup>ème</sup> place un point devant les 3<sup>èmes</sup> grâce à une victoire 9-6 contre les premiers lors du dernier match.

En Coupe de France, les 3 équipes se sont arrêtées au 3<sup>ème</sup> tour (64<sup>ème</sup> de finale), ce qui est un résultat honorable.

En ce qui concerne les doublettes, les championnats viennent juste de démarrer avec 6 doublettes (15 joueurs). Il y a 6 niveaux Nationaux, nos doublettes sont réparties comme suit : Équipe 1, 2 et 3 (N3) / Équipe 4 (N4) / Équipe 5 et 6 (N5). L'objectif est toujours le même, prendre du plaisir et si possible aller chercher le podium pour chacune de nos doublettes.

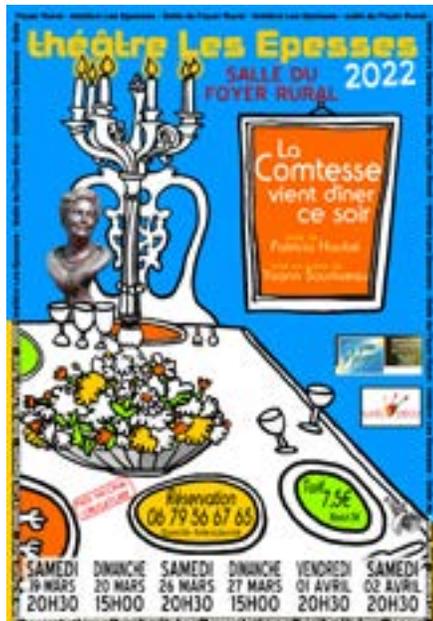
Côté événements, deux dates à retenir en avril pour les Pélicans Darts. Tout d'abord, le vendredi 8 avril aura lieu une dégustation de vins au Central avec

le partenariat des Caves de la Vallée des Herbiers. Puis, nous organisons notre tournoi de fléchettes annuel le samedi 30 avril au Foyer des Jeunes. Le but étant de rassembler les initiés et les amateurs de fléchettes lors d'une journée conviviale. Nous espérons vous voir nombreux à ces deux événements.

Sportivement Les membres de l'association

Jérôme POUPIN- Président

## Le Foyer Rural



séances approcheront et il vous restera peu de temps pour découvrir la comédie de Patricia Haubé « La comtesse vient dîner ce soir ». Merci à Yoann et la troupe pour avoir mené à terme cette pièce pour le plaisir des spectateurs.

En ce qui concerne notre vide grenier du 10 avril, l'organisation de celui-ci est au moins suspendue au maintien ou pas du passe vaccinal dans les lieux publics.

Pour notre rallye auto touristique dont le 40<sup>ème</sup> anniversaire est toujours d'actualité, l'équipe organisatrice est repartie sur les routes, bien déterminée à fêter cet événement le 5 juin et là aussi en nous adaptant aux conditions qui seront en vigueur à ce moment là. Une chose est sûre l'ambiance sera au rendez vous avec quelques surprises à la clé.

A très bientôt dans nos salles. Le bureau du foyer rural

**Laurent GALLARD - Président**

Après un début d'année perturbé par une nouvelle vague épidémique, il nous faut maintenant s'adapter à la mode Covid et reprendre nos activités, c'est ce que nous avons fait en reprenant notre saison théâtrale annulée juste avant son lancement il y a deux ans. A l'heure ou vous recevrez ce bulletin les dernières

## Halte du coeur

Aujourd'hui la Halte du Cœur agit dans la région et, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire, apporte une aide alimentaire de qualité auprès de personnes en situation de précarité :

- vendredi 15 avril
- vendredi 22 avril
- vendredi 29 avril



## STTS

Le championnat a repris pour les jeunes et les seniors.



Pour le moment, tout se passe bien avec de beaux résultats. Pour la 2<sup>nd</sup>e

phase de notre championnat sénior, nous avons engagé une 5<sup>ème</sup> équipe.

Début décembre a eu lieu le tournoi 1<sup>ère</sup> licence à la Roche-Sur-Yon. Nos jeunes étaient très motivés, et nous avons eu de belles performances. En effet, Thibaut et Evan ont fini 1<sup>er</sup> chacun dans leur catégorie. Nous leur souhaitons la même chose pour le 2<sup>nd</sup> tour en juin.

Si la situation le permet (on y croit), le tournoi gentleman aura lieu le samedi 23 avril. Venez nombreux pour partager un moment de convivialité.

Sportivement

**Jessie RABREAU - Présidente**

## Les Pêcheurs réunis

Le 1<sup>er</sup> janvier, les 13 membres du nouveau conseil d'administration ont pris leurs fonctions pour 5 ans.

Début octobre, les pêcheurs réunis ont effectué un alevinage à l'étang de la Bretèche, 100kg de carpes et 100kg de gardons. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier la pêche y est ouverte.

### Attention

il y a un règlement spécifique, arrêté préfectoral du 9/12/2021, tous les poissons capturés doivent être remis à l'eau, 2 cannes maximum et la pêche du carnassier y est interdite toute l'année. Cet arrêté est affiché à l'étang de la Bretèche. La carte de pêche est obligatoire, vous pouvez l'acheter au

magasin CAVAC route des 3 chênes ou sur le site internet de la fédération de pêche de Vendée.

Pour en savoir plus sur notre AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), nous vous invitons à visiter notre site internet [www.associationpeche-lesepesses.fr](http://www.associationpeche-lesepesses.fr), vous y trouverez toute l'actualité de notre association, les lieux où pêcher, nos alevinages, où acheter sa carte de pêche etc...

Nous vous souhaitons une bonne saison de pêche 2022

**Claude MURZEAU - Président**

## USESM



Bonjour à tous,

L'USESM se porte bien, tout le monde a été très heureux de retrouver les terrains de foot. Actuellement, l'équipe A est classée 1ère en 2ème division et je souhaite de tout coeur qu'elle accède à la division supérieure, ils sont bien partis, ne lâchez rien les gars !

En partenariat avec le district, les jeunes ont pu faire un stage sur l'arbitrage avec Cyril, notre éducateur, pour se former puisque les jeunes font la touche tous les week ends, ils ont apprécié la venue d'un professionnel.



Les catégories U15/U18 ont redémarré avec un mini championnat en coupe puis vont évoluer en 2ème division à partir du 26 Février. Le foot d'animation eux seront de retour sur les terrains à partir du 20/02 car le calendrier a été chamboulé de nouveau par le COVID.

Amis spectateurs, vous pourrez apprécier notre nouvelle tribune qui vient d'être refaite, j'en profite pour remercier la municipalité.

Quelques dates à retenir: le tournoi des catégories U10/11 et U12/13 le samedi 27 août 2022.

Sportivement.

Bénédicte BLAIS -Présidente

## Pélicans Gym



Malgré le contexte sanitaire difficile, la fin d'année 2021 s'est terminée par l'organisation d'un grand concours interne. L'occasion pour les novices de découvrir le fonctionnement d'un concours et pour les autres de renouer avec la compétition arrêtée depuis plus d'un an.

En ce début d'année, 3 de nos gyms ont représenté le club en Coupe avec un programme libre (Le plus au niveau fédéral). Bravo à toutes les trois.

En mars, les concours par équipes reprennent pour les filles et les garçons. C'est le printemps de la compétition, départementaux, régionaux et fédéraux vont s'échelonner jusqu'à début juillet.

La saison se terminera le samedi 9 juillet par une grande fête de la gym pour un anniversaire : LES 50 ANS DES PELICANS GYMNASTIQUE

Pensez à réserver cette date dans votre agenda et venez nombreux!

Les inscriptions pour la saison prochaine débiteront en juin. Une inscription en ligne sera ouverte sur notre site [www.lespelicangymnastique.com](http://www.lespelicangymnastique.com). Vous y trouverez aussi la plupart des informations pratiques sur la vie du club.

*Josué PEIGNÉ- Président*



## AFN UNC

Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, soit engagés volontaires, sous contrat (militaires, pompiers, force de police, croix rouge, protection civile) sont les bienvenus au sein de l'UNC. Leur première mission est le devoir de mémoire, relais de la vérité. Les soldats de France sont appelés à assurer notre relève en prenant dès aujourd'hui des responsabilités dans les associations de leur département ou villes. Les soldats de France sont les héritiers du monde combattant et ont pour mission de maintenir les valeurs citoyennes du pays des droits de l'homme, ils sont l'ossature

civique de nos Communes. Être membre de l'UNC, ce n'est pas seulement une prise éventuelle de responsabilités au sein d'une association, c'est aussi la capacité de bénéficier, après étude du dossier de différentes aides. POUR CES MULTIPLES RAISONS, VENEZ REJOINDRE L'ASSOCIATION AFN.UNC DES EPESSES. Voir courriel de l'association.

*Philippe PICOT - Secrétaire*  
*Michel BOSSARD - Président*  
*philippelesepesses@gmail.com*

## Cré At



Cré'at vous propose de partager...

... la passion de ses membres pour la création.

Avec des bouts de rien, ceux abandonnés au fond de nos tiroirs, incroyable ce que l'on peut imaginer pour agrémenter notre quotidien !

Des vieux sacs à main judicieusement découpés puis assemblés et vous voilà doté(e) d'un attache-cordon de téléphone, ce truc qui ne cesse de

s'emmêler...

Quelques chutes de tissus joliment coordonnées et plus besoin de papier cadeau ; la pochette, à elle seule, est déjà un cadeau ... qui cache le cadeau.

Une pelote de ficelle oubliée, avec quelques nœuds de macramé savamment agencés, la voilà transformée en tableau mural unique.

Et si l'envie nous prend de fêter Mardi-Gras, Noël, les vacances... les crêpes, les chocolats, les gâteaux s'invitent dans notre atelier autour d'un café !

Bref ! Que des moments sympathiques à partager avec nous. Et, pour nous rejoindre, contactez Christine au 06 24 07 15 32.

Le bureau  
*Christine MURZEAU - Présidente*

## Le comité des fêtes



Dans les starting-blocks pour cette nouvelle année.

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée début décembre. Avec cette nouvelle équipe pleine de dynamisme et d'envie, le comité directeur vous proposera tout au long de l'année, des fêtes toujours plus surprenantes et ambitieuses où nous espérons vous retrouver nombreux.

C'est d'ailleurs dès le 2 et 3 avril prochain que nous vous donnons rendez-vous autour d'un verre pour assister à des courses cyclistes et le dimanche 3 avril

pour la caravane du comité qui ponctuera ce week-end sportif autour du vélo organisé en partenariat avec l'association la Vendée Junior.

C'est en effet une caravane publicitaire, avec tous les acteurs du secteur (commerçants, artisans, entreprises et associations) de St Mars la Réorthe/Les Epesses et collectivités, qui déambulera dans un esprit d'antan et convivial.

Avis aux amateurs et aux enfants pour la récolte de bonbons et de goodies !

Si vous souhaitez vous joindre à la caravane, vous pouvez vous faire connaître sur nos réseaux ou par email [comite.lesepesses@gmail.com](mailto:comite.lesepesses@gmail.com).

Plus d'information sur nos réseaux Instagram et Facebook «comité des fêtes les Epesses»

A très vite.

L'équipe du comité des fêtes.  
*Anthony PASQUIER - Président*



## Expression des Listes

En application de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié le 1<sup>er</sup> mars 2020, chaque liste représentée au Conseil Municipal dispose d'un espace d'expression dédié dans le magazine communal.

### Spicéens, Ensemble, Avançons !

L'action municipale : un véritable iceberg ! On a tendance à l'oublier, mais gérer une commune ne consiste pas seulement à investir dans de grands projets. Une énorme partie du travail, menée par les agents municipaux suite aux décisions des élus, est loin d'être toujours visible par les citoyens. Ainsi depuis quatre ans, et ce malgré les nombreux aléas inédits de ces derniers mois, la Municipalité a traité de nombreux sujets : réorganisation des services après audit, régularisation de dossiers datés, planification de l'entretien des bâtiments trop longtemps délaissés, etc. La feuille de route pour laquelle vous nous avez élus est pour l'instant tenue. Malgré le contexte inflationniste et l'allongement des délais, nous ferons tout pour tenir nos objectifs au service des Spicéens ! Soyez rassurés, le haut de l'iceberg sera visible après concrétisation des projets, notamment celui concernant la salle polyvalente et les vestiaires du foot qui ont largement fait leur temps !

Que ce soit lors d'une rencontre impromptue ou lors d'un rendez-vous programmé, notre équipe reste à votre écoute, motivée et déterminée pour la suite du mandat.

Profitez bien des beaux jours tant attendus !

### L'avenir des Epesses autrement

Pas de souhait de publication.

## Agenda des associations

- 1 et 2/04 - Théâtre - Foyer Rural
- 2 et 3/04 - Course de vélo - Comité des fêtes
- 3/04 - Challenge départemental garçons Pélicans Gym - Complexe sportif
- 09/04 - Tournoi galaxie jeune - tennis - Complexe sportif
- 08/04 - Assemblée générale - club de l'amitié - Foyer Rural
- 10/04 - Vide grenier - Foyer Rural
- 23/04 - Tournoi Gentleman - Tournoi de Tennis - Salle de sport
- 29 et 30/04 - 1/05 - Tournoi de fléchettes - Pélicans Darts - Foyer des Jeunes
- 21/05 - Marche Gourmande - APEL école Saint Joseph
- 05/06 - Rallye auto - Foyer Rural
- 11/06 - Gala de danse - Mil ôl - Complexe sportif
- 17/06 - Tournoi de badminton - Complexe sportif
- 19/06 - Kermesse - école St Joseph - Complexe sportif
- Du 25/06 au 10/07 - Tournoi de tennis - Tennis - Salle de sport
- 25/06 - Fête de l'école - APE - école St Exupéry
- 26/06 - Tournoi de volley - Volley - Complexe sportif
- 01/07 - Fête de la musique - Place du commerce

### Naissances

21/11/2021	DUGAS	FAUSTINE	Sylvain DUGAS et Marlène MAUDET
22/11/2021	SOULARD	MAHE	Raphaël SOULARD et Cindy BOUSSEAU
15/12/2021	GOUBERT	THIBAUT	Jean-Philippe GOUBERT et Elodie DELCOURT
01/01/2022	NAULIN	JUNE	Mathieu NAULIN et Virginie PARENT
12/01/2022	GUIOCHON	LÉNA	Yves GUIOCHON et Stéphanie RONDEAU
21/01/2022	MOREAU	ABEL	Valentin MOREAU et Pauline RAPIN
03/02/2022	BLANCHARD	INÈS	Geoffroy BLANCHARD et Angéline GOURMAUD
07/02/2022	GUENEGAN	MARGOT	Kévin GUENEGAN et Clothilde PINEAU

### Décès

28/11/2021	LOIZEAU	ANNE MARIE
30/11/2021	SACHOT	JÉROME
23/12/2021	BRIDONNEAU	YVES
24/12/2021	COUTANT	MARGUERITE
24/01/2022	RICHARD	JEAN
29/01/2022	HAMON	DENISE

A noter : un évènement familial trop récent par rapport à la publication de ce magazine, une non-réponse des personnes concernées ou une opposition peuvent être à l'origine d'une non-publication dans cette rubrique.

# TERRE DE JEUX & DÉFI ROUTE

DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS AUX EPESSES !



informations et renseignements en Mairie et sur [www.les-epesses.com](http://www.les-epesses.com)



ASSOCIATION  
DES EPESSES



LES EPESSES

Mairie des Epesses - 2 place Monseigneur Bonneau - 85590 Les Epesses  
02 51 57 31 30 - [mairie@les-epesses.com](mailto:mairie@les-epesses.com)  
[www.les-epesses.com](http://www.les-epesses.com)